

FONCTION PUBLIQUE ET ENTREPRISES

## Test antidrogue obligatoire pour les candidats à l'emploi

P3



EDUCATION NATIONALE

## Plus de 630.000 enseignants répartis sur 30.000 établissements

P2

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

**Exportation prochaine de matières  
premières vers la Tunisie**

P2

FOOT/LIGUE 1 MOBILIS (17E JOURNÉE)

**Duels à distance pour  
la place de dauphin**

P9

TRANSPORT POUR  
LES PERSONNES À  
BESOINS SPÉCI-  
FIQUES

### Le décret exécutif fixant les modalités publiées dans le JO

**L**e décret exécutif fixant les modalités du bénéfice des personnes ayant des besoins spécifiques de la gratuité du transport ou de la réduction de ses tarifs, a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel (JO). Bénéficiant de la gratuité du transport ou de la réduction de ses tarifs "les personnes ayant des besoins spécifiques titulaires de la carte de la personne ayant des besoins spécifiques, délivrée par les services de la direction de wilaya, chargée de l'action sociale", a précisé le décret portant n° 26-80 du 25 Rajab 1447 correspondant au 14 janvier 2026. L'adite carte doit être présentée au transporteur lors de tout contrôle, souligne l'article 3 du décret ajoutant que cette gratuité est valable dans les transports publics des personnes, urbain et suburbain.

L'article 4 stipule également que "les personnes ayant des besoins spécifiques dont le taux d'invalidité est fixé entre 80% et 100% bénéficient de la gratuité du transport terrestre des personnes routier, ferroviaire et du transport maritime, public intérieur", et "d'une réduction de 80% sur les tarifs de la classe économique des voyageurs, sur le transport aérien public intérieur" pour celles qui ont un taux d'invalidité égal à 100%, selon l'article 6.

L'article 5, quant à lui, précise que les personnes ayant un taux d'invalidité "égal ou supérieur à 50% et inférieur à 80% bénéficient d'une réduction de 80% des tarifs du transport terrestre des personnes routier, public intérieur, des tarifs de la seconde classe des voyageurs sur le transport ferroviaire et le transport maritime, public intérieur". Il est également mentionné que les accompagnateurs des personnes ayant des besoins spécifiques, titulaires de la carte de la personne ayant des besoins spécifiques, portent la mention "Besoin d'un accompagnateur" à raison d'un accompagnateur pour chaque personne, bénéficiant des mêmes dispositions prévues par les articles 3 à 6. Outre les réductions prévues par les dispositions du présent décret, ces personnes avec des besoins spécifiques bénéficient notamment, selon l'article 8, des réductions de type commercial consenties par les entreprises de transport. Le ministère de la solidarité nationale est chargé, dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions du présent décret, de "conclure des contrats avec les opérateurs publics concernés par le transport des voyageurs conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur", précise l'article 9.

Les montants dus aux transporteurs publics sont versés à ces derniers selon les procédures prévues par la législation et la réglementation en vigueur, précise-t-on.

R.N

### NASDA

## Octroi du foncier sous forme de concession aux porteurs de projets

**L**e directeur général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NASDA), Bilal Achacha, a souligné, lors de son passage hier au Forum du quotidien El Moudjahid, l'importance des nouvelles mesures réglementaires visant à faciliter l'accès des jeunes porteurs de projets et des start-up au foncier, dans le but de renforcer le tissu de ce type d'entreprises. Il a expliqué que l'article 163 de la loi de finances 2026 constitue une «étape importante» pour soutenir les jeunes

### INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

## Exportation prochaine de matières premières vers la Tunisie

*Un accord a été conclu pour activer le mémorandum d'entente signé lors des travaux de la 23<sup>e</sup> session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne, tenue à Tunis en décembre 2025, dans le domaine de la fabrication des médicaments et de l'échange d'expertises, en vue de renforcer l'intégration dans l'industrie pharmaceutique.*

**L**e ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Koudri, a annoncé, dans une déclaration à la presse faite hier à l'issue d'une visite de terrain qu'il a effectuée, accompagné du ministre tunisien de la Santé, Mustapha Ferjani, dans plusieurs unités de production de médicaments de la capitale, que l'Algérie entamera prochainement l'exportation de matières premières, notamment celles destinées à la production de paracétamol et d'antibiotiques, vers la Tunisie. Il a précisé que la Tunisie sera le premier partenaire à bénéficier de l'exportation de ces matières premières. Dans le même contexte, M. Koudri a indiqué qu'un accord a été conclu pour activer le mémorandum d'entente signé lors des travaux de la 23<sup>e</sup> session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne, tenue à Tunis en décembre 2025, dans le domaine de la fabrication des médicaments et de l'échange d'expertises, en vue de renforcer l'intégration dans l'industrie pharmaceutique. Il a souligné que les domaines de coopération comprennent la production de vaccins, d'insuline, de médicaments anticancéreux et d'antibiotiques, ajoutant que cette coopération sera étendue à l'avenir à d'autres domaines. De son côté, le ministre tunisien de la Santé, Mustapha Ferjani, a affirmé que les deux pays disposent des compétences et expertises nécessaires pour renforcer le partenariat dans l'industrie pharmaceutique moderne et soutenir la démarche d'atteinte de l'autosuffisance, en perspective d'une orientation vers les marchés africains, qui ne couvrent actuellement que 5 % de leurs besoins en médicaments. Il a également mis en avant l'adoption par les deux pays d'une feuille de route commune, compte tenu de la si-



milarité des profils des maladies chroniques, soulignant l'importance de la création d'un stock stratégique commun de médicaments dans le cadre du renforcement de la sécurité pharmaceutique. Il a, en outre, salué le niveau «excellent» atteint par l'industrie pharmaceutique en Algérie et son approche de l'autosuffisance, appelant à concrétiser la vision des dirigeants des deux pays en matière de sécurité et de souveraineté pharmaceutiques. M. Koudri avait auparavant reçu, au siège du ministère, son homologue tunisien, en visite officielle en Algérie du 1<sup>er</sup> au 3 février, à la tête d'une importante délégation. Les discussions

ont porté sur les moyens de développer la coopération bilatérale et d'intensifier les partenariats entre les opérateurs des deux pays, en soutien à la production locale et au transfert d'expertises. La visite a inclus l'unité de production du groupe Saïdal à El Harrach, où les capacités de production et les perspectives de développement de la production de matières premières ont été présentées, ainsi que les laboratoires Frater Razès, qui produisent plus de 150 produits pharmaceutiques, dont l'insuline, des médicaments anticancéreux et des produits de biotechnologie.

Synthèse : A.C

### EDUCATION NATIONALE

## Plus de 630 milles enseignants répartis sur 30 000 établissements

**L**e ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Sghir Saâdaoui, a indiqué, hier lors d'une séance d'audition tenue par la Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses à l'Assemblée populaire nationale, que le parc des structures éducatives à l'échelle nationale a atteint, au 31 décembre 2025, un total de 30 308 établissements scolaires, soit une augmentation de 607 établissements durant l'actuelle année scolaire. Le nombre des personnels d'encadrement pédagogique s'élève, quant à lui, à 630 641 enseignants, tous paliers éducatifs confondus, dans un contexte de croissance continue du nombre d'élèves d'une année à l'autre. Il a expliqué que cette croissance a imposé la création de nouveaux postes budgétaires et la réalisation de nouveaux établissements éducatifs, conformément à une carte scolaire rigoureusement élaborée garantissant un équilibre dans la répartition des structures et une utilisation optimale des fonds publics. Mohamed Sghir Saâdaoui a affirmé que le programme d'action du secteur de l'éducation découle

du plan d'action du gouvernement, lui-même inspiré du programme du Président de la République. Il vise à améliorer les indicateurs de qualité pédagogique, de gestion et d'investissement, et à bâtir une école de qualité garantissant l'égalité des chances et l'équité pour tous les élèves. Concernant l'amélioration des conditions de scolarisation, Saâdaoui a fait part du lancement de la réalisation d'un nombre important de nouveaux établissements éducatifs afin d'alléger la pression enregistrée dans certaines écoles. Il a également souligné l'augmentation des enveloppes financières allouées à la construction et à l'équipement, permettant la réalisation d'établissements modernes répondant aux exigences du processus éducatif et offrant un environnement d'apprentissage adéquat aux élèves et aux personnels. Il a, par ailleurs, mis en avant la hausse significative du budget consacré à la réalisation des groupes sociaux.

Sagissant des ressources humaines, le ministre a évoqué les acquis introduits par le statut particulier des fonctionnaires des corps spécifiques de

l'éducation nationale, notamment la réduction du volume horaire des enseignants et la définition précise des missions et prérogatives, contribuant ainsi à l'amélioration de la performance pédagogique et de l'organisation administrative. Selon lui, le secteur connaît des améliorations qualitatives dans les programmes et les méthodes scolaires, sur la base des études de la Commission nationale pour la qualité de l'enseignement. Ces réformes ont concerné la troisième année du cycle primaire à travers la réduction du nombre de matières, le renforcement des horaires de la langue arabe, de l'histoire et de la langue anglaise, ainsi que l'augmentation du volume horaire de l'éducation physique à deux heures par semaine.

Saâdaoui a également confirmé la forte hausse du volume des investissements publics destinés au secteur de l'éducation, l'enveloppe financière allouée à la réalisation des établissements scolaires étant passée de 67 milliards de dinars dans la loi de finances 2025 à 150 milliards de dinars dans la loi de finances 2026.

Amel. B

vant des activités des micro-entreprises, des start-up et des jeunes. Ces terrains sont accordés, selon les mêmes modalités, sous forme de concession cessible en cession pour une durée de 33 ans renouvelable, conformément au même texte. Par ailleurs, l'Agence procédera, au lancement d'une plateforme numérique de formation à distance au profit des porteurs de projets au cours des deux prochaines semaines, dans l'objectif de qualifier les jeunes à l'entrepreneuriat. Il a rappelé que 30 000 porteurs de projets ont été formés à travers les centres de développement de l'entrepreneuriat, tandis que 3 500 projets de création et d'extension d'entreprises ont été acceptés en 2025, dans le cadre de la nouvelle formule de soutien à l'entrepreneuriat mise en œuvre par l'Agence, laquelle est capable, selon M. Achacha, de créer et d'accompagner «10 000 entreprises par an».

R.N

## FONCTION PUBLIQUE ET ENTREPRISES

# Test antidrogue obligatoire pour les candidats à l'emploi

*Les candidats à un emploi dans la fonction publique ainsi que dans les entreprises publiques et privées devront désormais se soumettre obligatoirement à un test antidrogue. Cette mesure découle de l'entrée en vigueur des dispositions d'application de la nouvelle loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes.*

Prromulgée le 13 juillet dernier, la loi prévoyait l'obligation de fournir des tests de dépistage négatifs attestant de la non-consommation de stupéfiants et/ou de substances psychotropes. Son application restait toutefois conditionnée à la publication d'un texte réglementaire, désormais actée avec la parution, hier lundi au Journal officiel, du décret exécutif n° 26-76 du 14 janvier 2026. Ce décret fixe les conditions et modalités de prévention de l'usage de stupéfiants et de substances psychotropes lors des procédures de recrutement, tant dans le secteur public que privé. Il précise que sont concernés les candidats aux concours de recrutement dans les administrations, les établissements et institutions publics, les établissements d'intérêt général ou ouverts au public, ainsi que les institutions et organismes du secteur privé.

Selon l'article 3 du texte, les dossiers de recrutement devront obligatoirement comporter, en plus des autres conditions prévues par la législation en vigueur, des tests de dépistage négatif prouvant que le candidat ne consomme pas de stupéfiants ou de substances psychotropes. L'obligation ne concerne pas uniquement les nouveaux recrutements. Les fonctionnaires et travailleurs candidats aux examens et tests professionnels, dans les secteurs public et privé, sont également soumis à cette exigence, conformément au décret signé par le Premier ministre, Sifi Ghrib.

Toutefois, le texte prévoit une exception pour



les personnes utilisant certaines substances à des fins médicales ou pour des raisons de santé. Ces candidats sont tenus de déclarer les substances concernées et de joindre à leur dossier un certificat médical justificatif, en plus des tests requis, sauf si la consommation est incompatible avec le poste à pourvoir. Dans le secteur privé, l'avis du médecin du travail peut être sollicité.

En dehors de ces cas précis, les dossiers de candidature ou de participation aux examens et tests professionnels ne comportant pas de résultats négatifs aux tests de dépistage seront

systématiquement rejetés.

Le décret précise néanmoins que ces dispositions ne doivent pas être interprétées comme des mesures d'exclusion définitive du recrutement ou de la promotion professionnelle. Les personnes dont les tests révèlent une consommation de stupéfiants ou de substances psychotropes peuvent postuler à des emplois dans les secteurs public et privé après avoir suivi les mesures curatives prévues par la loi du 25 décembre 2004 relative à la prévention et à la lutte contre la toxicomanie.

Mo.B

## Relations algéro-françaises

## Ségolène Royal appelle à un « changement de regard »

En déplacement en Algérie la semaine dernière, Ségolène Royal a livré, dimanche, une série de messages sur la plateforme X dans lesquels elle plaide pour un nouveau regard porté sur la société algérienne, dans un contexte marqué par la montée de l'algérophobie en France et par une crise diplomatique persistante entre Paris et Alger. La nouvelle présidente de l'association France-Algérie a d'abord tenu à exprimer sa reconnaissance au président algérien Abdelmadjid Tebboune, qui l'a reçue mardi 27 janvier pour un entretien de plus d'une heure. « C'est le signe d'un chemin possible pour l'amitié Algérie-France », a-t-elle écrit, évoquant des échanges approfondis sur l'histoire commune des deux pays et sur « l'avenir des possibles », dans la perspective de bâtir « une nouvelle alliance égalitaire fondée sur la vérité ».

Durant les cinq jours de sa visite, de lundi à vendredi, Ségolène Royal a multiplié les rencontres. Elle s'est entretenue avec des chefs d'entreprise algériens et français, des entrepreneurs spécialisés dans l'intelligence artificielle, ainsi qu'avec plusieurs responsables politiques, notamment les ministres de la Culture Malika Bendouda et Lotfi

Boudjemaïa. Elle a également visité des monuments historiques et obtenu l'autorisation de rendre visite au journaliste français Christophe Glizez, condamné à sept ans de prison en Algérie.

Malgré les tensions diplomatiques entre la France et l'Algérie, qui durent depuis juillet 2024, et les critiques émanant de l'extrême droite française, l'ancienne candidate à l'élection présidentielle de 2007 est restée ferme sur ses positions. Elle a réaffirmé sa conviction que la reconnaissance par la France des crimes coloniaux en Algérie constitue un préalable indispensable au règlement du contentieux mémoriel entre les deux pays. Une position soutenue, selon elle, par l'archevêque d'Alger, Jean-Paul Vesco, qu'elle a rencontré au cours de son séjour.

Dans ses publications, Ségolène Royal rapporte également un moment de partage symbolique autour de la poésie, évoquant un recueil de la poétesse Samira Negrouche offert par le cardinal Vesco, puis transmis au journaliste Christophe Glizez lors de sa visite en prison, où des poèmes, dont un texte de René Char, ont été lus « avec espoir ».

S'adressant depuis Alger aux « sept millions de Français qui ont des liens, de près ou de loin, avec l'Algérie », Ségolène Royal leur a lancé un message de soutien : « N'ayez pas peur ». Elle dénonce les tentatives de stigmatisation dont ils font l'objet et estime au contraire qu'ils constituent « un atout » pour les deux pays.

Dans sa série de messages intitulée « Changer de regard sur la société algérienne », elle décrit une Algérie en mouvement, portée par une jeunesse engagée dans les nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle, et par des entrepreneurs désireux de développer des coopérations avec la France. Un appel assorti d'une mise en garde adressée à Paris, l'invitant à prendre la mesure de ces dynamiques.

« Lever le voile sur Alger. Écoute, rencontres, échanges, pendant cinq jours à l'invitation de la chambre de commerce et d'industrie », écrit-elle encore, accompagnant ses propos d'une vidéo de la baie d'Alger à l'aube, en référence à l'esprit de dialogue et d'amitié entre les peuples proné par Germaine Tillion, fondatrice de l'association France-Algérie.

Synthèse : Sid A

## TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

## Le procès d'Ali Aoun et de ses coaccusés renvoyé

Le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed, à Alger, a décidé hier lundi de reporter au 16 février l'audience consacrée à l'ancien ministre Ali Aoun, suite à une demande formulée par la défense. Ancien ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun est poursuivi dans une nouvelle affaire judiciaire impliquant 25 personnes, entre mis en cause et témoins. Parmi elles figurent son fils, Chafet Eddine Amara, ex-président du groupe Madar, actuellement détenu dans le cadre d'autres dossiers, ainsi que plusieurs hommes d'affaires et anciens responsa-

bles. Le dossier concerne également le directeur général de l'hôtel El Auassi et le propriétaire d'une marque de véhicules chinois commercialisés en Algérie.

Les chefs d'accusation retenus sont lourds et portent notamment sur la « dilapidation de fonds publics » et la « conclusion de marchés en violation de la loi », impliquant de grands groupes industriels, dont le groupe Imetal et la Société nationale des industries sidérurgiques.

Selon les éléments de l'enquête, les faits reprochés concernent des opérations suspectes liées à la gestion et à la commercialisation de déchets

ferreux, lesquelles auraient occasionné d'importantes pertes financières pour le Trésor public. Ali Aoun comparait dans cette affaire en liberté. Les poursuites engagées à son encontre avaient entraîné son limogeage en novembre 2024. Ce nouveau dossier ravive par ailleurs son passé judiciaire, marqué par une condamnation en 2007 dans l'affaire de la banque Khalifa, alors qu'il dirigeait le groupe Saidal, avant d'être acquitté en 2022, et de se retrouver aujourd'hui de nouveau poursuivi.

R.N

## ALGÉRIE- ETAT DU QATAR

## Entretien téléphonique entre Sifi Ghrib et le Premier ministre Qatari

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrib, a eu, lundi, un entretien téléphonique avec le Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de l'Etat du Qatar, Cheikh Mohammed bin Abdulrahman bin Jassim Al Thani, avec lequel il a évoqué l'état et les perspectives de développement des relations bilatérales entre les deux pays, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Au cours de cet entretien, "le Premier ministre a transmis les salutations du président de la République, M. Abdelladjid Tebboune, à son frère, l'Emir de l'Etat du Qatar, son Altesse Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, ainsi que ses vœux sincères de progrès et de prospérité pour le peuple qatari frère", précise le communiqué.

A cette occasion, "les deux parties ont

salué la solidité des relations fraternelles unissant les deux pays et peuples frères, ainsi que le niveau atteint en matière de coopération bilatérale, marquée par une dynamique dans différents domaines, grâce aux orientations des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelladjid Tebboune, et son frère, l'Emir de l'Etat du Qatar, son Altesse Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani".

Dans ce cadre, "les deux parties ont souligné leur engagement à continuer d'œuvrer, de concert, au développement et à la diversification de la coopération bilatérale, notamment dans les domaines économiques, mettant l'accent sur l'importance de la dynamisation des mécanismes de coopération bilatérale à tous les niveaux, afin de renforcer les relations bilatérales, de concrétiser et d'accompagner les projets d'investissement conjoints et d'intensifier la concertation et la coordination sur les questions d'intérêt commun". Pour sa part, le Premier ministre de l'Etat du Qatar a souligné "le caractère stratégique des relations bilatérales, conformément à la vision des dirigeants des deux pays".

## COOPÉRATION

## Le ministre tunisien de la Santé en visite officielle en Algérie

Le ministre de la Santé de la République tunisienne, M. Mustapha Ferjani, accompagné d'une délégation de haut niveau, effectue une visite officielle en Algérie, à l'invitation du ministre de la Santé, M.

Mohamed Seddik Aït Messaoudene, indique un communiqué du ministère.

Cette visite (1er-2 février) s'inscrit dans le cadre de "la consolidation du partenariat algéro-tunisien dans le domaine de la santé" et du "renforcement de la coordination et de la coopération dans les domaines de la santé et de l'industrie pharmaceutique, au mieux des intérêts des deux pays", précise-t-on de même source.

Le programme de la visite comprend une série de rencontres bilatérales de haut niveau entre les deux ministères, ainsi que des réunions bilatérales élargies réunissant les délégations des deux pays, visant à examiner les perspectives de coopération et à échanger les expériences et expertises dans les domaines des médicaments, de la télémédecine, de la médecine génétique et des maladies à transmission vectorielle".

Lors de ces rencontres, les deux parties aborderont également l'approche "Une seule santé" et définiront les domaines de partenariat futurs.

La visite prévoit aussi "des sorties au niveau de nombre de structures de santé et hospitalières et d'établissements d'industrie pharmaceutique, en vue de s'enquérir de près de l'expérience algérienne pionnière dans ces domaines et de renforcer les opportunités de coopération et d'investissement entre les deux pays", conclut le communiqué.

R.N

**ACCOMPAGNEMENT  
DES PME**

**Les efforts de l'Algérie  
salués**

**L**e directeur du bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) en Algérie, Othmane Ahmed Mohamed Salek, a salué, dimanche à Jijel, les efforts de l'Algérie en matière de soutien et d'accompagnement des petites et moyennes entreprises (PME). Intervenant lors de l'ouverture d'une journée d'étude sur "L'importance de l'accompagnement pour renforcer la qualité et l'innovation dans les PME", organisée à l'institut national du tourisme et de l'hôtellerie de Jijel par le Conseil national de concertation pour le développement des PME (CNCDPME), le directeur du bureau extérieur de l'OMPI a souligné "le rôle important et les efforts de l'Algérie dans le soutien et l'accompagnement des PME", ajoutant que l'Algérie "a mis en place des mécanismes diversifiés pour accompagner ce type d'entreprises et soutenir l'innovation et la créativité, ce qui n'existe pas dans de nombreux pays". Il a également souligné "l'importance, pour ces entreprises, de protéger leurs produits, leurs innovations ainsi que leur identité à travers ce que l'on qualifie de propriété intellectuelle et ce, afin de se préparer contre la contrefaçon et du pouvoir accéder aux marchés internationaux dans toute aisance".

De son côté, le directeur du CNCDPME pour la wilaya de Jijel, Mohamed Bouzekri, a déclaré à l'APS que l'objectif de cette journée d'étude, à laquelle ont participé des artisans et des professionnels exerçant dans les domaines du liège et des huiles médicinales et aromatiques, est de "renforcer l'accompagnement et de permettre l'obtention d'une «Trade Mark» spécifique à chaque activité, permettant d'effectuer des opérations d'exportation".

**INDUSTRIE  
PHARMACEUTIQUE**

**Les projets de  
recherche au CRDI  
de Saidal supervisés**

**L**e ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, a effectué, dimanche à Alger, une visite au Centre de Recherche, de Développement et d'Innovation (CRDI) du groupe Saidal, où il a pris connaissance des activités du centre et de ses projets de recherche. Le centre comprend des laboratoires spécialisés en pharmacie, chimie, microbiologie, substances naturelles et culture cellulaire, en plus d'un parc animalier destiné aux essais, selon les explications fournies lors de la visite. Le ministre était accompagné du directeur général (DG) par intérim du groupe Saidal, Mourad Belkheffa, ainsi que de cadres du secteur. A cette occasion, la délégation a suivi un exposé sur les missions du centre qui compte 140 chercheurs et cadres de diverses spécialités.

Les missions du centre consistent essentiellement en le développement de médicaments génériques, de produits parapharmaceutiques, de compléments alimentaires et de produits cosmétiques, outre l'élaboration de méthodes de contrôle, la valorisation des substances naturelles, le transfert de technologie et l'appui aux unités de production. Il est également prévu la création prochaine d'un laboratoire de virologie. Dans une déclaration à la presse en marge de cette visite, M. Belkheffa a révélé le lancement, dans un mois, de recherches pour le développement de vaccins vétérinaires locaux, en collaboration avec des experts spécialisés, en vue de localiser leur production et de renforcer la sécurité sanitaire animale.

R.E

**AGRICULTURE**

# **L'élaboration du projet de la loi sur le foncier agricole achevée**

*Le projet de loi est actuellement à l'étude au niveau du secrétariat général du gouvernement alors que la loi d'orientation agricole est en cours d'enrichissement par les différents partenaires du secteur à l'effet de renforcer l'esprit d'initiative et à simplifier les procédures.*

**L**e ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a annoncé, dimanche devant la Commission de l'agriculture et du développement rural du Conseil de la nation, M. Oualid a, l'achèvement de l'élaboration du projet de loi sur le foncier agricole, actuellement à l'étude au niveau du secrétariat général du gouvernement, lequel traite l'ensemble des questions liées au foncier en vue de faciliter sa gestion. Dans ce village, le ministre a évoqué la loi d'orientation agricole, en cours d'enrichissement par les différents partenaires du domaine, à l'effet de renforcer l'esprit d'initiative et à simplifier les procédures. Il a également rappelé, lors de cette audition, le décret exécutif relatif aux coopératives agricoles, permettant la simplification des procédures de création des coopératives et leur accès direct aux dispositifs d'aide et de soutien. Par ailleurs, le ministre a présenté les principaux projets programmés pour cette année et les années à venir, afin de renforcer la sécurité alimentaire et de réduire la dépendance aux importations dans le domaine agricole, soulignant l'importance de recourir aux ressources nationales pour satisfaire les besoins alimentaires et réduire progressivement l'importation de certains intrants de production et autres produits agricoles. Le secteur de l'agriculture est confronté aux défis des changements climatiques et de la sécheresse, d'où l'impératif d'une adaptation à ces condi-



tions et d'une préparation préalable afin d'éviter les pertes, a-t-il ajouté, soulignant l'importance d'accompagner les agriculteurs et de leur fournir davantage de soutien et d'assurance pour garantir une bonne performance. Le ministre a rappelé la feuille de route sectorielle présentée au Conseil des ministres, laquelle définit parmi ses priorités la sortie progressive de la dépendance aux importations dans le secteur agricole. Concernant les semences, M. Oualid a fait savoir que le travail est en cours pour sélectionner les semences et introduire de nouvelles variétés adaptées au climat de chaque région, relevant l'existence de

projets relatifs à la production locale de semences visant à atteindre l'autosuffisance, à sortir de la dépendance aux importations et à réduire le coût de production. Quant aux viandes rouges, il a évoqué les efforts déployés pour réduire le coût de l'élevage de bétail et des différents fourrages, dont les prix, a-t-il dit, connaissent une hausse injustifiée, notamment ceux du son et de l'orge. S'agissant de l'élevage des vaches laitières, M. Oualid a indiqué que la production locale de boucles auriculaires électroniques pour vaches sera lancée cette année, afin de déterminer avec précision le nombre de têtes de bétail et d'éviter les problèmes de

distribution des aliments, des fourrages et des produits subventionnés. Il a révélé, dans ce cadre, l'achèvement de l'élaboration du nouveau projet de loi sur l'élevage de bétail, tout en œuvrant à développer une plateforme nationale de suivi du cheptel.

Au sujet de l'assurance des agriculteurs, le ministre a précisé que le travail était en cours pour le lancement de nouvelles offres d'assurance couvrant les dommages causés par les perturbations météorologiques, en vue d'augmenter le nombre d'agriculteurs assurés, outre le lancement de microcrédits en complément des crédits accordés par les banques.

R.E

**OPEP+**

## **La suspension de l'augmentation de la production au 1er trimestre maintenue**

**L**'Algérie et sept autres pays de l'Opep+ ont confirmé, dimanche, leur décision adoptée en novembre dernier de suspendre toute augmentation de la production jusqu'en mars 2026, contribuant ainsi à préserver les équilibres du marché au profit des producteurs et des consommateurs, a indiqué un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines. Cette décision a été réaffirmée lors d'une réunion de coordination tenue par visioconférence entre les huit pays engagés dans des ajustements volontaires de production dans le cadre de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs al-

liés non membres). Il s'agit de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis, de l'Irak, du Kazakhstan, du Koweït, d'Oman et de la Russie, a précisé la même source. La réunion ministérielle a été consacrée à la mise en œuvre des mécanismes d'évaluation et de suivi des décisions des pays participant à la Déclaration de Coopération (OPEC+). A l'issue des échanges, les membres du Groupe ont confirmé le maintien de la suspension de toute augmentation de la production jusqu'en mars 2026, réaffirmant "leur engagement en faveur d'une coordination étroite entre les huit pays et l'importance d'un suivi continu et attentif de

l'évolution du marché pétrolier international". Selon le communiqué, le maintien des niveaux de production au premier trimestre est "pleinement cohérent avec les conditions actuelles du marché et témoigne du sens des responsabilités et de la crédibilité des pays de l'OPEC+". Dans un contexte marqué par des facteurs saisonniers, "cette approche prudente et proactive contribue à préserver les équilibres du marché au profit des producteurs et des consommateurs". Par ailleurs, l'Algérie a également pris part aux travaux de la 64e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC), aux côtés des représentants de l'Arabie

saoudite, des Emirats arabes unis, de l'Irak, du Koweït, du Nigeria, du Venezuela, ainsi que du Kazakhstan et de la Russie. Au cours de cette réunion, les membres du JMMC ont évalué le degré de conformité des pays OPEC+ à leurs engagements de réductions volontaires de production pour les mois de novembre et décembre 2025. A cette occasion, le Comité a salué les efforts des pays participants, tout en soulignant que "le respect strict et continu des décisions collectives demeure un facteur déterminant pour la préservation de la stabilité du marché pétrolier international", a conclu la même source.

R.E



AİN  
TEMOUCHENT

## 155 projets d'investissement concrétisés dans le secteur agricole



**L**e secteur de l'agriculture dans la wilaya d'Aïn Temouchent s'est renforcé, au cours des dernières années, par la concrétisation de 155 projets d'investissement couvrant différentes filières agricoles, a indiqué, dimanche, le directeur de wilaya du secteur, Mohamed Mehdi Kada.

Le responsable a indiqué que le volume des enveloppes financières allouées à la réalisation de ces projets agricoles est estimé à environ 9,80 milliards de dinars, ce qui a permis la concrétisation de 155 projets agricoles dans le cadre des investissements privés, au cours des cinq dernières années. Ces projets ont concerné diverses filières agricoles, dont 14 projets dédiés à l'élevage de vaches laitières,

10 projets dans la filière avicole, 9 projets liés à l'élevage du cheptel, ainsi qu'un projet portant sur la création d'une unité de production d'aliments de bétail, a ajouté le directeur de wilaya des Services agricoles.

Le domaine de la mécanisation et de la modernisation du secteur a bénéficié de la part la plus importante de ces investissements, à travers la réalisation de 101 projets consacrés à l'acquisition de matériel agricole de différents types, tels que les moissonneuses-batteuses, les tracteurs agricoles et leurs équipements. La wilaya d'Aïn Temouchent a ainsi enregistré un "bond qualitatif" dans le domaine de la mécanisation, grâce au parc de matériel agricole disponible, selon M. Mehdi Kada.

En matière de renforcement des capacités d'irrigation agricole, quatre projets de réalisation de serres ont été concrétisés, en plus de 50 projets dédiés à l'acquisition et à l'équipement de systèmes d'irrigation agricole, couvrant l'ensemble des communes de la wilaya, selon la même source.

Le secteur agricole de la wilaya d'Aïn Temouchent connaît, ces dernières années, une dynamique de développement notable dans l'ensemble des filières agricoles, reposant essentiellement sur l'adoption du choix de la modernisation et l'extension des superficies irriguées, dans le but d'améliorer les rendements et de renforcer la production agricole, a conclu le responsable.

**SKIKDA****Vidange technique du barrage de Beni Zid**

L'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) a entamé, dimanche, une opération de vidange technique du barrage de Beni Zid, dans la wilaya de Skikda, a indiqué le directeur de l'hydraulique, Abdelkader Bouali.

Le même responsable a précisé que cette action, inscrite dans le cadre de la gestion ordinaire du barrage, est réalisée après que l'ouvrage a atteint un taux de remplissage de plus de 100%, soit un volume de 47 millions de m<sup>3</sup>.

L'opération de vidange donne lieu, selon M. Bouali, à l'ouverture des vannes pour éliminer la vase accumulée au fond du bassin de l'ouvrage, ainsi qu'à l'évacuation du volume d'eau excédentaires à raison de 4,6 m<sup>3</sup> par seconde, ce qui "garantit la sécurité du barrage et la poursuite de son exploitation dans des conditions adéquates".

Il convient de relever que plusieurs communes ont rendu publics des communiqués signalant l'opération de vidange technique pour appeler les citoyens à faire preuve de prudence en évitant, notamment, de s'aventurer près des cours d'eau où les eaux du barrage sont déversées.

**CONSTANTINE****Lancement des journées de solidarité "Ensemble contre le cancer"**

La deuxième édition des journées de solidarité "Ensemble contre le cancer", a été lancée dimanche dans la wilaya de Constantine, à l'initiative de l'association "Waha" d'aide aux malades atteints de cette pathologie.

Placée sous le thème "Favoriser le soutien moral, émotionnel et physique du malade de cancer", cette nouvelle édition vise à mobiliser tous les acteurs concernés par la lutte contre cette maladie autour des dimensions humaines, sociales et psychologiques du parcours de soins, a déclaré à l'APS, le président de l'association "Waha", Ahmed Zemouli.

Cet événement, qui se poursuivra jusqu'au 15 février à "Dar Waha", située à la circonscription administrative Ali Mendjeli, par l'organisation de multiples actions en faveur des personnes souffrant du cancer a pour but de "partager, sensibiliser et impliquer les citoyens dans la lutte contre cette maladie", a-t-il indiqué.

Des séances d'écoute, des activités physiques, d'art-thérapie, entre autres, seront proposées aux malades pour les aider à mieux gérer le stress lié à la maladie, a souligné, M. Zemouli, faisant savoir qu'un soutien aux enfants malades et à leurs parents sera assuré durant toute cette quinzaine.

Durant ces journées à caractère social et humanitaire, de nombreuses activités seront organisées, dont des conférences et rencontres-débats animées par des médecins généralistes et spécialistes ainsi que par des psychologues visant à faire connaître le travail quotidien accompli par des équipes de bénévoles et membres de cette association.

Pour rappel, l'année 2025 a été marquée par une intensification de l'action sociale, avec 1833 personnes reçues et prises en charge par les services d'orientation de l'association "Waha", tandis que 142 dossiers ont fait l'objet d'un suivi régulier et personnalisé, a rappelé, M. Zemouli.

**SAÏDA (ALGÉRIE POSTE)****Réception de deux nouvelles infrastructures à la fin du premier trimestre de 2026**

Le secteur de la poste dans la wilaya de Saïda sera renforcé par la réception de deux nouvelles infrastructures relevant d'Algérie Poste, d'ici la fin du premier trimestre de l'année en cours, a-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya.

La même source a précisé que ces deux projets consistent en la réalisation d'une Recette principale d'Algérie Poste et du siège de l'unité d'Algérie Poste, actuellement en cours de concrétisation à un rythme accéléré au niveau du quartier Essalam 2.

Le taux d'avancement des travaux de ces deux projets, dont la réalisation est supervisée par l'unité d'Algérie Poste, a atteint 97%, a-t-on indiqué de même source, ajoutant qu'une enveloppe financière globale de 247 millions de dinars a été allouée à la réalisation de ces deux infrastructures publiques, dont les travaux ont été lancés en 2024.

Par ailleurs, l'unité d'Algérie Poste prévoit de prendre en charge l'opération d'équipement des deux sièges en les dotant de l'ensemble des matériels et moyens nécessaires à leur fonctionnement.

Cette opération permettra également de renforcer les structures postales et d'améliorer la qualité des services publics offerts aux clients d'Algérie Poste, a-t-on souligné de même source.

Il est à signaler que le wali de Saïda, Ammoumene Marmouri, avait inspecté, jeudi dernier, les chantiers de réalisation de ces deux nouvelles infrastructures publiques, où il a insisté sur la nécessité de leur livraison dans les plus brefs délais, afin de les mettre en exploitation, et contribuer ainsi à améliorer les conditions de travail et à fournir des services postaux de haute qualité.

Pour rappel, la wilaya de Saïda compte 55 bureaux de poste, en plus de deux bureaux postaux mobiles, selon les données de l'unité d'Algérie Poste.

**CONSTANTINE****L'Université Salah Boubnider se dote du premier Centre national de braille**

**L'**Université Salah Boubnider (Constantine 3) a été dotée du premier Centre national de braille destiné aux étudiants non-voyants et malvoyants, dans le cadre de la transition vers l'université inclusive de cinquième génération, a-t-on appris dimanche auprès du recteur de l'université, M. Chaâbane Baïtiche. Le même responsable a souligné que ce Centre "constitue une étape qualitative majeure visant à promouvoir l'inclusion universitaire au profit des étudiants non-voyants, traduisant la vision de l'université fondée sur l'ouverture à l'ensemble des composantes de la société et la consécration du principe d'égalité des chances au sein du milieu universitaire".

De son côté, la vice-rectrice chargée du développement et de la prospective, Mme Imen Ben Djemila, a affirmé que le Centre de braille "représente un modèle

pilote appelé à être généralisé à l'avenir", précisant que l'établissement est passé du modèle de l'université de quatrième génération à celui de la cinquième génération, fondé sur une université inclusive, ouverte et intégratrice, notamment en faveur des personnes à besoins spécifiques.

Elle a ajouté que cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une vaste opération d'investissement portant sur l'aménagement de l'ensemble des accès et sorties de l'université, au niveau de ses facultés et instituts, avec la programmation de l'adaptation des accès extérieurs et intérieurs aux besoins des personnes à mobilité réduite, à travers la mise en place de rampes et de cheminements spécifiques.

Le Centre de braille est doté d'une plateforme numérique intelligente reposant sur les technologies de l'intelligence artificielle (IA), dédiée à la nu-

mérisation des documents et à leur conversion en format audio, ainsi que d'un système d'enregistrement sonore offrant aux étudiants un espace de travail intelligent. Des bornes de connexion fonctionnant par technologie Bluetooth y ont également été installées, permettant aux étudiants malvoyants d'accéder à une autonomie accrue dans leur parcours académique et dans l'utilisation des différents services pédagogiques de l'université.

Par ailleurs, des équipements d'accompagnement ont été intégrés, notamment l'aménagement des ascenseurs et l'adoption de dispositifs sonores d'assistance, garantissant un environnement universitaire inclusif permettant aux personnes à besoins spécifiques de bénéficier pleinement des espaces et des services universitaires.

**OUM EL-BOUAGHI****Rénovation de 25 km du réseau d'eau potable**

**A**u total, 25 km du réseau d'approvisionnement en eau potable de la commune d'Aïn Beida, dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi ont été rénovés, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de l'hydraulique. Cette rénovation du réseau de distribution de cette ressource vitale a

concerné au total 13 cités de cette collectivité locale, a précisé à l'APS le chef du service d'approvisionnement en eau potable de cette direction, Lakhdar Messaad. Ces cités font partie de 25 cités concernées par cette opération menée dans le cadre d'un projet sectoriel dont les travaux ont été lancés en

2025 et devront être achevés au cours de 2026, selon la même source qui a précisé qu'une enveloppe financière de 450 millions DA a été octroyée à ce projet. L'opération porte sur la rénovation des canalisations principales et des branchements individuels ainsi que la réalisation d'un nouveau

système de distribution au niveau des châteaux d'eau, a-t-il indiqué. La commune d'Aïn Beida a bénéficié au titre du programme sectoriel 2026 d'un projet similaire mobilisant 400 millions DA pour la rénovation de 60 km du réseau de distribution d'eau potable, a ajouté M. Messaad.

ALLEMAGNE

**Guirassy rapproche Dortmund à six points du Bayern**

Grâce à un doublé de Serhou Guirassy en l'espace de deux minutes, le Borussia Dortmund a renversé la lanterne rouge Heidenheim (3-2) dimanche soir pour arracher la victoire et revenir à six points du leader munichois après 20 journées.

Avec ce succès, qui suit celui de la semaine dernière à Berlin contre l'Union (3-0), les hommes de Niko Kovac ont pleinement profité des deux faux-pas consécutifs des Munichois en Bundesliga - une défaite contre Augsbourg à domicile (2-1) et match nul à Hambourg (2-2) - pour réduire de moitié l'écart sur la tête en l'espace de huit jours.

Avec 45 points contre 51 pour le Bayern, le Borussia Dortmund relance un peu le suspense pour le titre de champion d'Allemagne, alors que les deux clubs ont rendez-vous à la fin du mois de février au Westfalenstadion.

D'ici là, le Bayern recevra Hoffenheim (3e, 42 points) dans une semaine, alors que Dortmund ira à Leipzig le 21 février et disputera le Klassiker après son barrage en Ligue des champions contre l'Atalanta Bergame (aller en Allemagne le 17 février, retour en Italie le 25).

Dimanche contre le dernier de la Bundesliga, Dortmund a été mené 2 à 1 en début de seconde période par un double de Julian Brandt (45e+5 et 48e), après avoir ouvert le score par Waldemar Anton (44e), et a frôlé la correctionnelle lors d'une tentative manquée de la tête de Marvin Pieringer (58e). Pour couvrir les premiers sifflets du public du Westfalenstadion, Serhou Guirassy a remis le BVB devant à la marque en l'espace de 84 secondes, transformant d'abord un penalty (68e), puis concluant un contre express initié par Julian Brandt.

L'international guinéen, en manque de confiance ces dernières semaines avec le BVB, a manqué un second penalty en fin de rencontre, sans conséquence pour Dortmund, qui a tout de même souffert pour conserver ces trois précieux points, un succès peu rassurant dans le contenu. En fin d'après-midi, Stuttgart a arraché la victoire à domicile contre Fribourg (1-0), grâce à un superbe but en fin de rencontre d'Ermedin Demirovic.

FRANCE/LIGUE 1

**Le PSG s'impose à Strasbourg**

Le PSG, réduit à dix pendant un quart d'heure, s'est sorti difficilement d'un match compliqué contre Strasbourg (2-1) grâce à son mental pour reprendre la tête de la Ligue 1, mais Paris n'a toujours pas rassuré dans son jeu.

Après le succès de Lens contre Le Havre vendredi (1-0), le PSG avait la mission de reprendre sa première place, tout en se donnant un peu de confiance après le nul mercredi en Ligue des champions contre Newcastle (1-1), poussant Paris à jouer les barrages contre Monaco. "J'aime la pression. Si Lens veut mettre la pression, j'aime ça. Nous sommes habitués à avoir ce type de pression. On doit montrer demain que nous aimons cette pression", avait lancé samedi Luis Enrique. Mais dimanche soir à la Meinau contre Strasbourg (7e), le PSG s'est fait bousculer pendant une bonne partie du match (surtout en première période) par les Strasbourgeois qui ont profité des espaces laissés par le pressing haut des Parisiens.

"On a fait une première période très faible" car l'équipe "était très loin du but" adverse, a admis Luis Enrique, qui a gagné ce match quand tout le monde pensait que c'était impossible. "On a amélioré en seconde période, on a créé plus de choses pour gagner ce match", a-t-il poursuivi.

Paris a pu compter sur Matvei Safonov, qui a enchaîné son deuxième match dans les buts. Il a repoussé le penalty de Joaquín Panichelli, accordé pour une main de Marquinhos (17e). C'est la cinquième fois cette saison qu'il arrête un penalty ou un tir au but sur sept tentatives, selon le statisticien Opta.

Le gardien N.1 du moment - qui a relégué Lucas Chevalier sur le banc - s'est rapidement détendu (21e), après s'être déjà interposé sur une frappe de Diego Moreira (14e).

Mais le Russe a été pris à défaut sur l'égalisation des Alsaciens et de Guéla Doué, esseulé dans la surface, qui a vu sa frappe en extension passer entre les jambes de Safonov (1-1, 27e).

L'égalisation de Strasbourg cinq minutes après l'ouverture du score du PSG par Senny Mayulu (1-0, 22e), aidé par Bradley Barcola, a semblé logique tant les Parisiens ont été générés dans les duels.

Il n'y a "aucun déficit" et "c'est la même fluidité" que la saison dernière, assurait samedi l'entraîneur parisien, mais les matches décevants dans le contenu s'enchaînent et le jeu limpide du printemps dernier semble être un vague souvenir.

R.S

TRANSFERT

**Boga tourne la page OGC Nice en rejoignant la Juventus Turin**

**L'**ailier ivoirien Jérémie Boga, pris violement à partie par des supporters de l'OGC Nice fin novembre, a rejoint la Juventus Turin sous la forme d'un prêt avec option d'achat, a annoncé dimanche le club le plus titré du football italien.

"La Juventus annonce être parvenue à un accord avec l'OGC Nice pour le prêt à titre gratuit jusqu'au 30 juin 2026 de Jérémie Boga", a indiqué la Juve dans un communiqué. "L'accord comprend une option pour l'acquisition à titre définitif du joueur via le paiement de la

somme de 4,8 millions d'euros en deux versements", a-t-on ajouté.

L'attaquant ivoirien doit renforcer le secteur offensif de la Juve, actuellement 5e du Championnat d'Italie, qui manque cruellement de réalisme, malgré les arrivées l'été dernier d'attaquants venus de Ligue 1 (Jonathan David et Edon Zhegrov) ou passé par le championnat français (Loïc Openda).

Boga, 29 ans, évoluait depuis l'été 2023 à Nice, mais n'est plus apparu en compétition depuis le 30 novembre dernier et la défaite de son

équipe à Lorient (3-1). La nuit suivante, près de 200 supporters ultras de l'OGC Nice avaient attendu le retour de l'équipe devant le centre d'entraînement pour exprimer leur colère.

Boga et son coéquipier Terem Moffi, ainsi que le directeur sportif Florian Maurice, ont subi des violences. Les deux joueurs, en arrêt maladie, n'ont plus rejoué depuis et ont saisi le mois dernier la commission juridique de la Ligue de football professionnel (LFP).

Moffi a lui été prêté vendredi au FC Porto.

"Je pense que c'est la meilleure des solutions,

pour eux tout d'abord, et pour le club", a déclaré l'entraîneur de Nice, Claude Puel, qui n'était pas encore en fonction lors de ces violents incidents.

"J'ai dit que j'étais contre le fait d'arriver à des situations juridiques où personne n'aurait à y gagner. Ils ont leur carrière à mener. Et c'est très bien pour eux et pour nous également, en l'occurrence", a poursuivi le successeur de Franck Haïsse.

R.S

ANGLETERRE

**Manchester City freiné, Aston Villa fauché, Arsenal jubile**



**L**e leader Arsenal sort vainqueur du week-end de Premier League après le faux-pas dimanche de son dauphin Manchester City à Tottenham (2-2), malgré deux buts d'avance, et le revers d'Aston Villa contre Brentford, à domicile et en supériorité numérique.

La palme d'or du suspense a été attribuée à Manchester United, tombeur de Fulham (3-2) au bout d'un sommet en forme de montagnes russes.

Les Red Devils (4es, 41 pts) et leur

nouvel entraîneur Michael Carrick se rapprochent du podium après ce troisième succès en trois matches.

Mais tout en haut de la pyramide, c'est Arsenal (1er, 53 pts) qui sourit.

Au lendemain de son triomphe à Leeds (4-0), le leader a accro son

avance devant Manchester City (2e, 47 pts) et Aston Villa (3e, 46 pts).

A Londres, les Citizens ont dominé une équipe de Tottenham en grande souffrance avant la pause, mais ils se sont fait souffler par le dynamisme retrouvé de leurs hôtes en seconde période.

L'avant-centre Dominic Solanke a inscrit deux buts (53e, 70e), dont l'un de toute beauté d'une aile de pigeon, pour effacer ceux de Rayan Cherki (11e) et Antoine Semenyo (44e).

A l'infirmière entre août et janvier, le N.9 anglais signe un retour fracassant à la compétition. "Cela fait quatre buts en quatre matches alors qu'il n'est qu'à 70-80% de sa forme optimale", a relevé son entraîneur Thomas Frank, semblant lié son absence au mauvais début de saison des Spurs:

"Imaginez City jouer sans Haaland pendant six mois".

**Carrick en plein rêve**

Le point obtenu ne permet pas à Tottenham de décrocher de la 14e place. Mais ses supporters ont chanté et applaudis au coup de sifflet final, ce qui est une victoire en soi dans ces temps troublés.

A l'inverse, Man City peut s'en vouloir d'avoir perdu deux points peut-être vitaux dans la lutte à distance avec Arsenal.

"Tant qu'il y a une chance, l'espoir sera toujours là", a néanmoins relativisé Pep Guardiola en conférence d'après-match.

Manchester United, de son côté, a prolongé les débuts parfaits de Michael Carrick. En l'espace de deux semaines, le nouvel entraîneur a aligné trois victoires consécutives (en autant de matches joués), ce que son prédecesseur Ruben Amorim n'avait réussi qu'une fois en quarze mois.

Après Manchester City (2-0) et Arsenal (3-2) lors des journées précédentes, c'est Fulham qui est tombé à Old Trafford, au bout d'une rencontre à suspense.

Les Red Devils ont mené 2-0, concédé deux buts dans le dernier quart d'heure (85e, 90e+1) et, finalement, trouvé la délivrance d'une frappe de Benjamin Sesko dans le temps additionnel (90e+4).

"C'est un grand moment pour tout le monde. On pouvait le voir dans la façon dont tout le monde a célébré, du staff jusqu'aux supporters. C'était

un moment vraiment spécial", a commenté Carrick.

**Villa, supériorité gâchée**

La très mauvaise opération du week-end revient à Aston Villa, battu 1-0 par Brentford à la maison, après avoir pourtant disputé plus de la moitié du match à onze contre dix.

Kevin Schade a été exclu pour avoir essuyé ses crampons sur l'entrejambe de Matty Cash (42e) peu avant la mi-temps. Et contre toute attente, les visiteurs ont pris l'avantage quelques minutes plus tard avec un tir en force de Dango Ouattara dans un angle fermé (45e+1).

La recrue des Villans, Tammy Abraham, a bien marqué à la reprise (49e), mais le ballon était sorti en touche au départ de l'action, ce que la VAR a mis en évidence après un long examen. "Nous sommes frustrés, mais nous allons rapidement nous relever, réfléchir à notre situation et à ce que nous faisons", a réagi l'entraîneur Unai Emery.

Dans l'autre rencontre jouée dimanche, Crystal Palace a ramené un point de Nottingham Forest (1-1).

Le défenseur de Forest, Neco Williams, a été exclu après avoir repoussé sur la ligne de but une tête de Jefferson Lerma comme un gardien, de la main (45e), et Ismaïla Sarr a égalisé sur penalty (45e+2), après une ouverture du score de Morgan Gibbs-White (5e).

AFP

FOOT/LIGUE 1 MOBILIS (17E JOURNÉE)

## Duels à distance pour la place de dauphin

*La 17e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, prévus aujourd'hui et demain et tronquée de trois matchs, sera marquée par des duels à distance pour la position de dauphin.*



Cinq clubs se partagent la 5e place au classement avec 23 points chacun : MC Oran, CS Constantine, Olympique Akbou, MB Rouissat et la JS Kabylie, et restent en embuscade pour rejoindre la position de dauphin, derrière l'intouchable leader, le MC Alger (1er, 36 pts).

Le MCO, hôte de l'Olympique Akbou, est appelé à sortir la tête pour non seulement renouer avec la victoire, mais également mettre fin à un triste bilan de six matchs sans le moindre succès, toutes compétitions confondues.

Les Oranais devront défier une formation de l'Olympique Akbou, également mal en point, qui a aligné cinq matchs sans victoire, poussant la direction à résilier, à l'amiable, le contrat de l'entraîneur Lotfi Amrouche.

Le CS Constantine, tenu en échec samedi à domicile face à la lanterne rouge, le MC El-Bayadh (1-1), aura l'occasion de se racheter en recevant un autre mal-classé : l'ES Mostaganem (15e, 12 pts).

Les joueurs de l'entraîneur tunisien Las-saad Dridi, partiront largement favoris face à l'Espérance, qui aspire à confirmer sa victoire décrochée face à l'AO. Akbou (1-0), pour pouvoir poursuivre sa mission de sauvetage en toute séénité.

Le promu du MB Rouissat, qui a réussi à redresser la barre après une période de disette, sera en appel pour affronter le MC El-Bayadh, dernier avec 7 points.

Le MBR, dirigé désormais par Abdelghani Aouamri, en remplacement d'Abdelkader Amrani, bénéficiera de la faveur des pronostics, face à une équipe du MCEB qui n'a empêché que 5 points à la maison, sur 24 possibles. Un éventuel revers du MCEB rendra encore plus difficile sa mission pour le maintien.

Du côté du Sud-Ouest du pays, la JS Saoura (10e, 22 pts) abordera la réception de l'ES Sétif (12e, 19 pts) avec l'intention de rectifier le tir, après le revers concédé à Ouargla face au MBR (1-0).

Les coéquipiers du buteur maison, Abdelkader Boutiche (6 buts), seront appellés à

sortir le grand jeu face à l'Entente, auteure d'un succès net et sans bavure à domicile face à l'USM Khencela (4-1).

Les Sétifiens se rendront à Béchar avec un esprit conquérant, pour éviter la défaite, et s'éloigner du coup de la zone de turbulences. Enfin, l'USM Khencela (11, 21 pts), dos au mur, n'aura plus droit à l'erreur, en recevant l'ASO Chlef (13e, 17 pts), dans l'objectif de mettre fin à une mauvaise série de deux défaites et un nul.

Les "Siskaoua" affronteront une équipe chélifienne en pleine confiance, après son succès à la maison face au Paradou AC (2-0), sous la houlette du nouvel entraîneur Abdelhak Belaid, engagé en remplacement de Fouad Bouali.

Les matchs JS Kabylie - ES Ben Aknoun, MC Alger - USM Alger, et Paradou AC - CR Belouizdad, ont été reportés à une date ultérieure en raison de l'engagement du MCA, de l'USMA, de la JSK, et du CRB en phase de groupes des compétitions africaines interclubs.

R.S

FOOT / LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (4E J/GR. C)

## Victoire du MCA devant St-Eloi Lupopo (2-0)

Le MC Alger s'est imposé face au St-Eloi Lupopo (RD Congo) sur le score de 2-0 (mi-temps: 0-0) en match disputé dimanche soir au stade Ali-Ammar de Douéa (Algier), pour le compte de la quatrième journée de la phase de poules de la Ligue des champions africaine de football (Groupe C). Les buts de la partie ont été marqués par

Marwane Khelifi (54e) et Zakaria Naidji (82e). Dans l'autre match du groupe, disputé vendredi soir, Al Hilal SC du Soudan s'était imposé face aux Sud-africains de Mamelodi Sundowns (2-1). A l'issue de cette journée, Al Hilal SC occupe la première place du Groupe C avec 8 points, devant Mamelodi Sundowns (5 pts), le MCA (4 pts) et St-Eloi Lupopo (4 pts).

Lors de la 5e journée, prévue entre le 6 et le 8 février, le MC Alger recevra Al Hilal SC, tandis que St-Eloi Lupopo jouera à domicile devant Mamelodi Sundowns. A l'issue de la sixième et dernière journée de cette phase de poules, prévue la mi-février courant, les deux premiers au classement de chaque groupe seront qualifiés en quarts de finale.

R.S

FOOT / COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE (GR. A / 4E JOURNÉE)

## L'USMA et Djoliba AC se neutralisent (0-0)

"USM Alger a ramené un bon résultat nul de son déplacement au Mali, où il a tenu en échec le Djoliba AC (0-0), en match disputé dimanche à Bamako pour le compte de la quatrième journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (Groupe A). Un résultat qui permet aux Rouge et Noir de consolider leur première place

avec un dixième point, au moment où le Djoliba AC reste bon dernier, avec une seule unité au compteur. Dans l'autre match du Groupe A, prévu dimanche à partir de 20h00, l'Olympique Club Safi (2e/6 pts) reçoit le FC San Pedro (3e/3 pts). Lors de la prochaine journée, prévue le 8 février, l'USM Alger se déplacera chez les Ivoiriens du FC San Pedro, au moment où

les Marocains de l'Olympique Club Safi reçoivent le Djoliba AC. Un peu plus tôt dans l'après-midi, le deuxième représentant algérien dans cette compétition, le CR Belouizdad, avait ramené une précieuse victoire de son déplacement en Afrique du sud, où il a dominé le FC Stellenbosch (3-0), grâce aux réalisations de Mohamed Benhammouda (19e), Abdennour Belhocini

(80e) et Islam Abbaci (88e). Une précieuse victoire en déplacement qui permet aux Rouge et Blanc de consolider leur première place dans le Groupe C avec neuf points, en attendant les deux dernières journées de cette phase de poules, et à l'issue desquelles les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale.

R.S

FOOT/FORMATION

## Lancement du 5e module de la Licence CAF A à Tipasa

Le département Formation de la Direction technique nationale (DTN) a lancé dimanche le cinquième module de la Licence CAF A au profit des candidats des 1er et 2ème groupes, au Centre de regroupement et de préparation de l'équipe sportive de Fouka (Tipasa), indique un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). L'ouverture des travaux a été présidée par le Directeur technique national, Ali Moucer, qui a présenté aux candidats les objectifs et le programme de ce module, en présence du chef du Département Formation, M. Karim Kaced.

Le cinquième module de la formation est consacré à la certification. Il comprend à la fois des épreuves pratiques et théoriques, évaluées à travers la remise d'un rapport de stage ainsi que la tenue d'un examen écrit sous forme de questionnaire à choix multiples.

Cette session, animée par le DTN en collaboration avec des formateurs affiliés à la Fédération algérienne de football (FAF), se poursuivra jusqu'au 4 février 2026.

ATHLÉTISME / MEETING DE L'EURE EN SALLE (800 M)

## L'Algérien Gouaned gagne et réalise sa meilleure performance personnelle

Le demi-fondiste algérien Mohamed Ali Gouaned a remporté la course des 800 m au Meeting en salle de l'Eure, disputé dimanche soir à la salle Jesse Owens en France, réalisant sa meilleure performance personnelle et la 5e meilleure performance mondiale.

L'Algérien a franchi la ligne d'arrivée dans le temps de 1:45.10, soit le record du meeting en salle de l'Eure, devant le Français Le Ciezzo Corentin (1:46.90) et le Kenyan Ke-bené Nicholas Kiplangat (1:47.34).

Le meeting de l'Eure constitue un événement phare de l'athlétisme mondial avec la participation de plusieurs grands champions, aussi bien chez les messieurs que chez les dames.

FOOT/ÉQUIPE NATIONALE (U17)

## 22 joueurs convoqués pour un stage à Sidi Moussa

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 17 ans (U17), Amine Ghimouz, a retenu 22 joueurs évoluant au championnat local, pour un stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Algier), a indiqué la Fédération algérienne (FAF), dans un communiqué publié sur son site officiel.

Ce regroupement qui se poursuivra jusqu'au 7 février a pour objectif de renforcer la cohésion du groupe et d'améliorer le niveau collectif de l'équipe.

C'est le deuxième stage de préparation qu'il effectuent les cadets après celui organisé au Centre technique régional de Tlemcen. La sélection algérienne des U17 prépare les éliminatoires zonales de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026.

Liste des 21 joueurs convoqués : Sadji Ali (JSK), Youcef Achira Zakaria (ASO), Noubi Mahmoud (PAC), Djoudi Nazim (USMA), Dahmas Ayoub (USMA), Fakih Mustapha (PAC), Benkaidia Nazim Mohamed (CS Constantine), Ould Slimane Idris (ES Ben Aknoun), Chehab Ahmed Fadi (A Bousaada), Bouhaljela Yasser (O Akbou), Baali Mohamed Nader (ES Sétif), Touali Khalil (O Akbou), Bouacida Ayoub (ES Sétif), Benaida Moundhir (ACSC Alfou), Zaoui Abderrahmane (MC Mekhdama), Saad Saoud Aymen (CR Belouizdad), Said Belarbi Akrami (MC Oran), Okbakounta Iddha (CRN Ahagar), Benalleq Mohamed Lounes (JES El Biar), Benmjidoub Nazim (PAC), Benramoul Hachemi Nassim (MC Oran), Akbache Mohamed Tahar (USM Alger).

R.S

## SOUDAN

**Appel onusien à l'accès humanitaire sûr**

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) a appelé, dimanche, dans le contexte du conflit qui sévit au Soudan, à la cessation des attaques visant les civils et à l'autorisation d'un accès humanitaire sûr. Dans une publication sur son compte officiel sur les réseaux sociaux, l'agence onusienne a indiqué que "le Kordofan du Sud est au bord du gouffre, les civils faisant face à une escalade de la violence, à des déplacements massifs et à l'effondrement des services essentiels", ajoutant que "les zones de Dilling et de Kadougli sont isolées, les marchés sont vides et le secteur de la santé est à bout de souffle".

Dans ce contexte, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a insisté sur la nécessité de "mettre fin aux attaques contre les civils", soulignant dans le même temps que "l'accès humanitaire sûr et durable est devenu une urgence absolue". Depuis avril 2023, le Soudan est en proie à un conflit opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide, ayant causé la mort de milliers de personnes et entraîné le déplacement et la dispersion de millions d'autres.

## COSTA RICA

**La candidate de droite Fernandez remporte la présidentielle**

La candidate de droite Laura Fernandez a remporté dimanche l'élection présidentielle au Costa Rica, portée par sa promesse d'utiliser la manière force pour combattre la violence liée au narcotrafic dans ce pays d'Amérique centrale. Son rival le plus sérieux, l'économiste de centre droit Alvaro Ramos, a reconnu sa défaite, alors que les résultats provenant d'environ 81% des bureaux de vote montrent que Mme Fernandez a recueilli près de 49% des suffrages, 9 points de plus que nécessaire pour remporter l'élection dès le premier tour, contre 33% pour M. Ramos. La politologue et ancienne ministre a revendiqué sa victoire, se déclarant "présidente élue" lors d'un appel avec son mentor, le président sortant Rodrigo Chaves, diffusé à la télévision.

## ALLEMAGNE

**Décès de l'ex-présidente du Bundestag Rita Süssmuth**

Le Bundestag a annoncé dimanche le décès à 88 ans de son ancienne présidente Rita Süssmuth, en poste de 1988 à 1998, saluée comme une "pionnière" des droits des femmes en Allemagne par le chancelier Friedrich Merz. Rita Süssmuth était "une grande femme politique et un phare pour notre communauté démocratique", a rendu hommage le dirigeant conservateur dans un communiqué. Membre du même parti que Merz, la CDU, cette professeure en sciences de l'éducation était devenue présidente de la chambre basse allemande à l'âge de 51 ans et la deuxième femme à occuper cette fonction. En 1985, elle était devenue à la surprise générale ministre de la Jeunesse, de la Famille et de la Santé dans le gouvernement d'Helmut Kohl. "Elle a été un modèle et aussi une pionnière, notamment pour l'égalité et l'influence politiques des femmes", a estimé le chancelier. Elle a également joué un rôle important dans la réunification allemande et s'est engagée de manière "révolutionnaire" dans la lutte contre le sida, a déclaré la présidente actuelle du Bundestag Julia Klöckner, également conservatrice.

## COLOMBIE

**Le numéro deux du principal cartel de drogue s'est noyé**

**L**e numéro deux du Clan del Golfo, principal cartel de la drogue colombien, s'est noyé après le naufrage de son embarcation, a indiqué dimanche le gouvernement. José Gonzalo Sanchez, surnommé "Gonzalito", était recherché par les autorités américaines pour trafic de stupéfiants. Le Clan del Golfo est le principal exportateur de cocaïne de Colombie. Il a été récemment désigné comme organisation terroriste par les Etats-Unis.

Il mène actuellement des pourparlers avec le gouvernement colombien. Alvaro Jiménez, négociateur en chef nommé par le président Gustavo Petro, a confirmé à des médias la mort du baron de la drogue. Lors d'un transfert, l'embarcation le transportant a chaviré dans le département de Córdoba (nord de la Colombie), et il s'est noyé, a-t-il détaillé. Les autorités colombiennes le recherchaient pour de nombreux crimes, dont homicide, déplacement forcé de

population, trafic d'armes, exploitation minière illégale et extorsion. D'origine paramilitaire, le Clan del Golfo compte entre 6.000 et 7.000 combattants et collaborateurs, selon le gouvernement. Le cartel a subi des revers, notamment l'arrestation et l'extradition en 2022 vers les Etats-Unis de son chef, Dairo Antonio Usuga, alias "Otoniel", considéré comme le Pablo Escobar de ce siècle. Il y purge une peine de 45 ans de prison.

## COMMISSION DE L'UA

**Jainaba Jagne Envoyée spéciale pour les enfants affectés par les conflits armés**

**L**e président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, a procédé, dimanche, à la nomination de l'ambassadrice gambienne, Jainaba Jagne, en qualité d'Envoyée spéciale de l'Union africaine pour les enfants affectés par les conflits armés. Dans un communiqué, l'Union a précisé que, conformément aux décisions du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, cette nomination souligne l'engagement de la Commission à faire progresser le programme continental relatif aux droits de l'enfant dans les contextes de conflit et de post-conflit, et à renforcer le plaidoyer, la coor-

dination et la responsabilisation face aux graves violations commises contre les enfants en Afrique.

Selon le communiqué, l'Envoyée spéciale sera le principal interlocuteur politique pour la protection et la promotion des droits et du bien-être des enfants touchés par les conflits armés, en étroite collaboration avec l'ensemble des Etats membres de l'UA, ses organes, les communautés économiques régionales, la société civile et les partenaires.

Dans ce cadre, la nouvelle Envoyée spéciale a réaffirmé son plein engagement envers les principes et objectifs de l'Union africaine, notamment l'Agenda

2040 pour l'enfance: "Bâtir une Afrique adaptée aux enfants", et l'Agenda 2063 : "L'Afrique que nous voulons".

En conclusion, la Commission de l'UA a appelé les Etats membres, les acteurs régionaux et la communauté internationale à "apporter leur plein soutien et leur entière coopération à l'Envoyée spéciale pour l'accomplissement efficace de cet important mandat".

L'ambassadrice Jainaba Jagne occupait récemment le poste de représentante permanente de la République de Gambie auprès de l'Union africaine et a également co-présidé la Plateforme africaine sur les enfants affectés par les conflits armés.

## SYRIE

# Que contient l'accord «global» entre Damas et les FDS ?

*En Syrie, un accord qualifié de « global » doit être mis en œuvre à partir d'hier lundi entre les autorités de Damas et les Forces démocratiques syriennes (FDS), à majorité kurde. Trois semaines d'offensive de l'armée syrienne dans le nord-est ont permis au pouvoir syrien de récupérer environ 80% du territoire et de mettre un terme au rêve d'autonomie kurde dans la région.*

Cet accord constitue avant tout un succès politique majeur pour le président de transition Ahmed al-Charaa, qui avait fait de l'unité territoriale l'une de ses priorités, explique notre correspondante à Damas, Manon Chapelain. Le projet autonome du nord-est kurde n'existe plus : l'ensemble de leurs institutions et forces militaires devront être progressivement intégrées à l'État syrien.

#### DES AVANÇÉES OBTENUES PAR LES KURDES DANS L'ACCORD

Les Kurdes ont toutefois obtenu des avancées significatives par rapport à des versions antérieures du texte. L'accord garantit leurs droits nationaux, civils et éducatifs, ainsi que le retour de tous les déplacés dans leurs régions.

Ils obtiennent le poste de gouverneur dans la province de Hasaké, où ils disposeront d'une division militaire composée de trois brigades. La sécurité intérieure de leurs territoires continuera d'être assurée par la police kurde. Ils acquièrent également des postes de commandement au sein de l'armée syrienne.

Les combattants étrangers devront, quant à eux, quitter le pays, vers l'Irak ou l'Iran. Dès ce lundi, des forces du ministère syrien



rien de l'Intérieur doivent se déployer dans deux des trois localités kurdes du nord, où les FDS sont encore retranchées.

#### SOUTIEN PRUDENT ET INQUIÉTUDES DANS LES RANGS KURDES

À la veille de l'entrée en vigueur de l'accord, des rassemblements ont eu lieu dimanche 1 février dans le nord-est de la Syrie et

dans plusieurs villes de Turquie, où des Kurdes ont exprimé à la fois leur attachement à l'unité de leur communauté et leurs inquiétudes quant à l'application du texte. Beaucoup disent craindre d'être trahis par les autorités de Damas, tout en affirmant vouloir préserver les acquis obtenus par les forces kurdes au cours des années de guerre. Le chef des forces

kurdes en Syrie, Mazloum Abdi, a indiqué que la mise en œuvre de l'accord débutera ce lundi, sous le contrôle des forces de sécurité, tandis que les troupes des deux camps doivent se retirer des lignes de front. Il a assuré qu'"aucune force militaire n'entrerait dans une ville ou un village kurde".

R.I

## UKRAINE

## Le Kremlin confirme des pourparlers à Abou Dhabi mercredi et jeudi

Initialement prévu dimanche, « le deuxième cycle aura lieu mercredi et jeudi [...] à Abou Dhabi », a déclaré à la presse le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, en expliquant ce report par la nécessité d'harmoniser les agendas de travail des trois parties.

Le premier cycle de ces pourparlers aux Emirats arabes unis avait eu lieu les 23 et 24 janvier, sans aboutir à une percée diplomatique. Le deuxième volet était censé avoir lieu le 1er février.

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky avait indiqué dimanche que les « prochaines rencontres bilatérales » auraient lieu les 4 et 5 février à

Abou Dhabi. Ces pourparlers pour trouver une issue diplomatique à près de quatre ans de conflit en Ukraine, déclenché en février 2022, demeurent très difficiles. Depuis novembre, le président américain Donald Trump promeut un plan visant à trouver une issue à ce conflit.

Les négociations butent en particulier sur la question des territoires. La Russie exige notamment que les forces ukrainiennes se retirent des zones de la région industrielle et minière de Donetsk, dans l'est de l'Ukraine, qu'elles contrôlent encore.

Parallèlement, l'émissaire russe Kirill Dmitriev a

méné samedi de nouveaux pourparlers avec des responsables américains à Miami, en Floride. A l'issue, les deux parties ont salué des discussions « constructives ».

L'émissaire américain Steve Witkoff a indiqué que la délégation américaine à Miami comprenait le secrétaire américain au Trésor Scott Besent, le gendre du président américain Donald Trump, Jared Kushner, et le conseiller de la Maison-Blanche Josh Gruenbaum.

Aucune des parties n'a fourni de détails sur le contenu précis des discussions.

R.I

## GAZA

## Des civils tués malgré le cessez-le-feu en vigueur

Trois Palestiniens, dont un enfant, ont été tués et d'autres blessés lundi à la suite de bombardements et de tirs israéliens visant des tentes et une école abritant des déplacés dans le sud et le nord de la bande de Gaza. Des sources médicales ont indiqué qu'un martyr et plusieurs blessés, dont un cas grave, sont arrivés à l'hôpital Al-Shifa après qu'une école accueillant des déplacés à Jabalia al-Balad, au nord de la bande de Gaza, a été prise pour cible par une bombe larguée depuis un drone quadrirotor israélien.

Plus tôt, des sources médicales avaient déclaré : « L'hôpital Nassar de la ville de Khan Younès a accueilli l'enfant martyr Iyad Ahmad Al-Rabaya (3 ans) ainsi que plusieurs blessés, après que des vedettes de guerre israéliennes ont tiré des obus sur des tentes de déplacés installées sur le littoral, dans la zone d'Al-Iqlimi à Al-Mawasi, au sud-ouest de Khan Younès. »

Par ailleurs, des témoins ont fait état de tirs nourris provenant de véhicules militaires israéliens stationnés à l'est de la « ligne jaune », à l'est de Khan Younès.

La « ligne jaune » sépare les zones de déploiement de l'armée d'occupation israélienne — qui couvre plus de 50 % de la superficie de la bande de Gaza à l'est — des zones où les Palestiniens sont autorisés à se déplacer à l'ouest.

Cette phase prévoit un retrait supplémentaire de l'armée d'occupation israélienne de la bande de Gaza et le lancement des efforts de reconstruction, dont le coût est estimé par les Nations unies à environ 70 milliards de dollars.

L'accord a mis fin à une guerre d'extermination menée par Israël depuis le 8 octobre 2023 et qui a duré deux ans, faisant plus de 71 000 morts et plus de 171 000 blessés palestiniens, ainsi qu'une destruction massive touchant 90 % des infrastructures.

Depuis l'entrée en vigueur de l'accord de cesse-

le-feu le 10 octobre 2025, Israël continue de commettre des centaines de violations par des bombardements et des tirs, entraînant la mort et les blessures de centaines de civils palestiniens. Ces violations surviennent malgré l'annonce par l'administration américaine, en janvier dernier, du début de la deuxième phase de l'accord de cessez-le-feu.

Cette phase prévoit un retrait supplémentaire de l'armée d'occupation israélienne de la bande de Gaza et le lancement des efforts de reconstruction, dont le coût est estimé par les Nations unies à environ 70 milliards de dollars.

L'accord a mis fin à une guerre d'extermination menée par Israël depuis le 8 octobre 2023 et qui a duré deux ans, faisant plus de 71 000 morts et plus de 171 000 blessés palestiniens, ainsi qu'une destruction massive touchant 90 % des infrastructures.

R.I

## NIGERIA

#### Un poste de police attaqué et cinq personnes enlevées

Des hommes armés ont attaqué dimanche un poste de police, une église et enlevé cinq personnes dans le district d'Agwara, au centre du Nigeria, où plus de 250 écoliers avaient été enlevés dans une école catholique fin 2025, a indiqué lundi la police.

« L'attaque a eu lieu vers 03h40 (heure locale). Les bandits armés ont envahi la communauté d'Agwara, attaqué le poste de police (...), auraient utilisé de la dynamite pour l'incendier, après avoir pris le dessus sur les policiers », a rapporté la police dans un communiqué.

« Les terroristes se sont ensuite rendus à l'église UMC (United Methodist Church) de la communauté, ont incendié une partie de l'église, se sont dirigés vers d'autres zones et ont enlevé environ cinq personnes », détaille la police.

Cette attaque s'est produite dans la même zone où quelque 300 élèves avaient été kidnappés lors d'un enlèvement de masse en novembre. Les écoliers ont été libérés en décembre. Il s'agissait d'un des plus grands enlèvements de masse au Nigeria.

## RDCONGO

#### L'aéroport de Kisangani ciblé par une attaque de drones

L'aéroport de Kisangani, grande ville du nord-est de la République démocratique du Congo, a été ciblé ce week-end par une attaque de « drones kamikazes », a indiqué le gouvernement de la province de la Tshopo dans un communiqué transmis lundi aux médias.

« Huit drones ennemis ont été neutralisés avant d'atteindre leur cible », selon le gouvernement local, et aucune victime n'a été signalée.

Cet aéroport civil, également utilisé par l'armée congolaise et ses aéronefs, est situé à plus de 400 km de la zone d'activité du groupe armé anti-gouvernemental M23.

Kisangani est une ville de plus de 1,5 million d'habitants située sur les rives du fleuve Congo, au cœur de l'immense pays d'Afrique centrale.

## SOMALIE

#### 13 terroristes shebab éliminés dans le sud-est du pays

Treize terroristes shebab, dont cinq chefs, ont été éliminés et huit autres ont été blessés par les forces de sécurité somaliennes lors d'une opération menée dimanche soir dans la zone de Maxaa Sacid, dans le sud-est de la Somalie, a rapporté l'agence de presse Sonna.

L'Agence nationale de renseignement et de sécurité (NISA) a déclaré lundi que l'opération visait une maison où des dirigeants shebab tenaient une réunion.

« Les dirigeants ciblés se réunissaient pour planifier des attaques terroristes et contraindre les résidents locaux à fournir un soutien. Les services de renseignement nationaux ont déjoué ces plans en neutralisant le groupe et en démantelant leurs activités en cours dans la région », a indiqué la NISA. Cette opération intervient alors que les forces somaliennes intensifient leurs offensives contre les shebab à travers le pays. Les soldats locaux, soutenus par des partenaires internationaux, mènent des opérations conjointes dans les régions du centre et du sud, alors que les forces gouvernementales cherchent à consolider leur présence.

R.I

DIFFÉRENTES CATÉGORIES ET ÉTAPES D'ÉCRITURE ET DE POST-PRODUCTION

## 40 projets cinématographiques ont bénéficié de subventions publiques



**L**e ministère de la Culture et des Arts a rendu publique une liste des projets cinématographiques dont les auteurs ont bénéficié de subventions publiques au titre de l'année 2026, pour réaliser leurs œuvres cinématographiques dans les catégories longs, courts métrages et films documentaires.

Parmi les grands noms, le metteur en scène Merzak Allouache avec son projet "Sablothérapie". Pour Anis Djâad, ce jeune réalisateur revient avec "À l'ombre des absents".

La figure emblématique du cinéma algérien Athmane Ariouet, marque son retour après une longue traversée du désert à travers son projet intitulé "Ana béri ouin". En tout, 11 longs métrages ont bénéficié de soutien public. Dans la catégorie des courts-métrages,

huit projets ont été retenus, dont "La revanche de Diraf", porté par Mouni Boualem. "Pour mon fils" de Fatima Ouazane, "Le Gant" d'Idriss Benchernine et "Transcendance" de Linda Saadoudi.

Pour les films documentaires, 10 projets bénéficieront de l'appui du ministère de la Culture et des Arts. On retrouve notamment "Ahali ent hier et aujourd'hui" de Belkacem Hadjadj, ainsi que "Mots libérés" de Saïd Oulmi, "champs de la mort" de Youcef Amrane...

Également, la catégorie Écriture comprend six projets, offrant aux auteurs des résidences créatives et un accompagnement professionnel pour développer leurs scénarios, favorisant l'émergence de nouvelles voix et la consolidation des talents existants.

En postproduction, cinq films ont été retenus, parmi lesquels figure "La Révoltée" de Said Mehdaoui, "Émir Abdelkader" et Chronique des années de siège" se sont distinguées.

Pour le 4e art Le théâtre, 23 projets sont soutenus à travers les théâtres régionaux et le Théâtre national algérien, avec des créations contemporaines, des pièces explorant des enjeux sociaux et psychologiques et des relectures de classiques universels.

Aussi, des projets destinés aux enfants ont également été soutenus, ainsi que des ateliers et des événements, de même que des projets dans le domaine des arts musicaux et chorégraphiques, comme l'opérette "Mechala El Watan" à l'Opéra d'Alger.

N.C

## Lancement de l'appel à projets cinématographiques dans le cadre de l'aide publique au cinéma pour l'année 2026

**L**e ministère de la Culture et des Arts a lancé un appel à projets cinématographiques pour bénéficier d'aides financières dans le cadre du soutien de l'Etat au cinéma au titre de l'exercice 2026.

Ces aides concernent le financement de la production cinématographique et de la coproduction (longs et courts métrages, documentaires), la postproduction, l'écriture et la réécriture de scénarios, ainsi que la distribution, l'exploitation et l'équipement cinématographiques.

L'aide en question s'adresse aux porteurs de projets ré-

pondant aux critères artistiques et techniques en vigueur dans le domaine du cinéma, exigeant notamment que le thème abordé soit original et inédit, que le projet n'ait pas bénéficié d'un financement antérieur au titre du soutien à l'industrie cinématographique, en sus de fixer le taux de contribution de chaque candidat au projet.

Le ministère précise également qu'un bénéficiaire ne peut prétendre à une aide pour plus d'une œuvre par an (à l'exception des établissements sous tutelle). Par ailleurs, aucune subvention ne sera accordée aux postu-

ments n'ayant pas honoré leurs engagements antérieurs relatifs à la réalisation ou à la livraison de leurs projets.

L'octroi de l'aide se fera au cas par cas, en tenant compte de la valeur artistique du projet, de l'impact socio-culturel et économique attendu.

Outre ces conditions, les candidats souhaitant bénéficier de l'aide dans le cadre du soutien de l'Etat aux projets cinématographiques sont tenus de présenter un dossier comprenant divers documents, selon chacune des cinq catégories susmentionnées. La liste des docu-

ments exigés est accessible via la page Facebook officielle du ministère.

Les dossiers de candidature doivent être déposés en deux exemplaires (papier et numérique) à compter de dimanche 1er février, au niveau du Centre national de la cinématographie et de l'audio-visuel (CNCA), à Alger.

Ce soutien s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à accompagner les porteurs de projets et de la poursuite du programme de soutien à la dynamique culturelle nationale.

R.C

## Lauréats des Grammy Awards 2026 : Kendrick Lamar remporte cinq trophées

Kendrick Lamar a dominé les Grammy Awards avec neuf nominations et en a remporté cinq, dont celui de l'Enregistrement de l'année pour sa collaboration avec SZA, « Luther ». Bad Bunny a remporté le prix suprême, celui de l'Album de l'année ; Billie Eilish a remporté celui de la Chanson de l'année pour Wildflower » et Olivia Dean a remporté celui de la Révélation de l'année.

L'Académie de l'enregistrement a décerné des trophées dans 95 catégories, dont 86 ont été remis lors d'une cérémonie en après-midi et neuf autres lors d'une émission télévisée en prime time, avec de nombreux moments artistiques.

Avant même la diffusion de la cérémonie, Lamar avait déjà remporté trois prix : pour le morceau rap « TV Off », pour sa reprise rap de « Luther » avec SZA, et pour sa participation en tant qu'invité sur le titre « Chains & Whips ». Il en remporta deux autres après le début de la retransmission sur CBS. Sa quatrième victoire de la soirée, dans la catégorie Meilleur album rap, le propulsua au sommet des classements, faisant de lui l'artiste rap le plus récompensé de l'histoire des Grammy Awards et dépassant ainsi l'ancien record de Jay-Z. Il conserva ce record pendant un temps grâce à sa cinquième victoire de la soirée, dans la catégorie Album de l'année.

Lady Gaga a remporté deux prix, dont celui de la meilleure performance vocale pop pour « Abracadabra », après avoir déjà reçu celui du meilleur enregistrement dance-pop lors de la cérémonie précédant la diffusion. (« Abracadabra » a remporté trois Grammy Awards au total : les deux de Gaga et celui du meilleur enregistrement remixé, décerné à son producteur et remixer, Gesaffelstein).

Parmi les surprises de la soirée : le prix de la meilleure performance pop solo a été décerné à la chanteuse britannique Lola Young pour la chanson « Messy », et le prix de la chanson de l'année à Billie Eilish pour « Wildflower », une autre catégorie très disputée.

Jelly Roll a remporté trois prix, dont celui du meilleur album country lors de la diffusion en direct pour « Beautifully Broken », après en avoir déjà remporté deux avant la diffusion.

Parmi les artistes ayant remporté deux prix lors de la cérémonie précédant la diffusion télévisée figuraient : Kehlani, The Cure, Turnstile, Leon Thomas, Mavis Staples, I'm With Her, Gustavo Dudamel, Amy Allen et Ludwig Göransson (pour la bande originale et la musique du film « Sinners »).

Parmi les autres lauréats avant le spectacle en direct figuraient « Golden », Laufey, Chris Stapleton, Tyler Childers, Zach Top, Jon Batiste, Yungblud, Cirkut, FKA Twigs, Clipse & Pusha T, Billy Strings, Buddy Guy.

Cirkut a remporté le prix de Producteur de l'année (musique non classique) pour son travail sur plusieurs projets, dont l'album « Mayhem » de Gaga. Le prix d'Auteur-compositeur de l'année a été décerné à Amy Allen.

N.C

## Le Diable s'habille en Prada 2 : La bande annonce dévoilée

Icone absolue du cinéma de mode, Le Diable s'habille en Prada revient pour une suite très attendue. La bande-annonce dévoilée annonce des retrouvailles électriques, dans un monde où la mode, le pouvoir et la presse n'ont plus les mêmes règles. Mais certaines figures, elles, ne vieillissent pas.

Vingt ans après le film culte, Le Diable s'habille en Prada signe son grand retour au cinéma le 1er mai. Meryl Streep, Anne Hathaway, Emily Blunt et Stanley Tucci reprennent leurs rôles iconiques dans les bureaux mythiques de Runway, à New York.

Réalisée par David Frankel et écrite par Aline Brosh McKenna, cette suite très attendue réunit l'équipe créative originale. Le casting s'enrichit de nouveaux visages prestigieux, dont Kenneth Branagh, Lucy Liu, Justin Theroux et Pauline Chalamet.

La bande-annonce du Diable s'habille en Prada 2 nous replonge dans cet univers ultra-codifié, mais profondément transformé. La presse papier vacille, les équilibres économiques se fragilisent et l'industrie de la mode doit désormais composer avec la vitesse du numérique et l'instabilité permanente.

Andrea Sachs n'est plus l'assistante dépassée que l'on connaissait. Devenue éditrice confirmée, elle revient dans l'orbite de Runway avec une assurance nouvelle.

Autre transformation majeure : Emily Charlton campé par Emily Blunt est de retour. L'ancienne assistante acerbe est désormais une figure influente du luxe, détentrice de ressources financières cruciales pour la survie de Runway.

Les rôles s'inversent, les tensions s'aggravent, et la rivalité professionnelle devient l'un des moteurs du récit. Nigel, fidèle à lui-même, observe ces bouleversements avec son élégance mordante.

N.C

# ITÉLÉ

france•2 Marseille / Rennes

21h10



Football. Coupe de France. 8e de finale.

france•3 Bellefond

21h10



La gérante d'un établissement balnéaire, accusée de l'homicide de son mari, se retrouve au cœur d'une tourmente judiciaire.

6ter

Night and Day

21h10



June Havens est une jeune femme ordinaire, à la vie paisible, qui n'imagine pas que son voyage pour assister au mariage de sa sœur à Boston va prendre une tournure explosive.

NEVO<sup>19</sup>

Mon ange

21h08



Suzanne est hantée par la disparition de sa fille, Julie, survenue huit ans plus tôt. Chaque jour, elle parcourt les rues de sa ville. Sa quête désespérée l'amène à rencontrer des patients, mais aussi à croiser des souvenirs douloureux.

Quotidien National d'Information  
Édité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général  
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication  
Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

**Distribution**  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

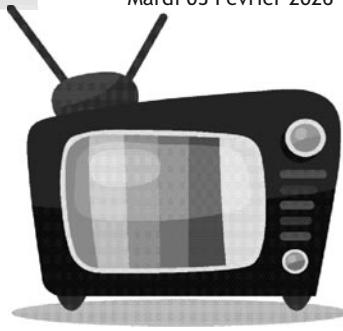
Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis  
à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire  
l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :  
l'Entreprise Nationale de communication,  
d'Edition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Siège social**  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
**Siège de la rédaction**  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
**Tél/Fax : 023 46 32 76**  
Email: lanationquotidien@gmail.com -  
Site: www.journal-lanation.com

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

# VISION



61

Pour Emma

21h10



Paul et Claire confient leur fille Emma, 8 ans, aux Bénouville, les parents de Marius, son camarade de classe avec qui elle se rend à la fête du village. Peu après avoir ingéré son antibiotique, la fillette s'effondre et décède à l'hôpital.

CANAL+

La Venue de  
l'avenir



Une famille dispersée aux quatre vents se retrouve réunie par une nouvelle inattendue : l'héritage d'une maison abandonnée depuis des décennies, oubliée de tous, mais chargée d'histoire.

L'EQUIPE Le 2e amendement

21h15



Sur le campus d'une université américaine baignée de soleil, Vic Davis, agent secret aguerri, vient chercher son fils pour un week-end en tête-à-tête.

BLACKPINK sur le point de se séparer :  
Rosé brise le silence

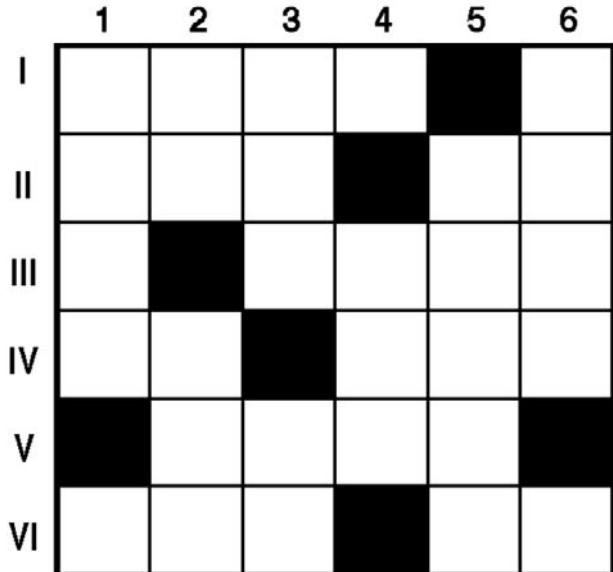
Alors que BLACKPINK s'apprête à sortir l'album "Deadline", les fans se demandent s'il s'agira du dernier.

Pour lancer le marathon promo qui accompagne cette sortie événement, Rosé a accepté l'invitation d'Alex Cooper pour un épisode du célèbre podcast "Call Her Daddy". La chanteuse de 28 ans s'est notamment épanchée sur ses difficultés à garantir le respect de sa vie privée. « Je n'ai jamais eu de relation publique, et c'est en grande partie parce que je veux protéger la personne que j'aime. L'intense surmédiatisation dont elle fait l'objet aurait d'ailleurs pu créer de vives tensions au sein de BLACKPINK. Néanmoins, Rosé assure partager un lien très spécial avec Jisoo, Jennie et Lisa : « Nous sommes des meilleures amies. Nous sommes des sœurs. Nous sommes comme une famille. Nous sommes collègues... C'est vraiment tout cela à la fois. Notre relation est unique, mais avec le temps, elle s'est enrichie et est devenue encore plus solide ». Des rumeurs persistantes font cependant état d'une séparation imminente, chacune des artistes ayant lancé son projet solo et commencé à diversifier des activités (série TV, représentation marketing, agence artistique...). Rosé a par exemple signé l'un des plus grands tubes pop de 2025 avec "APT.", son duo avec Bruno Mars. Une chanson en lice pour trois Grammy Awards ce dimanche 1er février. De quoi lui donner des envies d'ailleurs ?

Au micro de "Call Her Daddy", Rosé s'est livrée sur l'éventualité qu'une des membres de BLACKLIST souhaite voler de ses propres ailes. « Je ne me souviens pas de conversations précises à ce sujet, mais oui, si l'une d'entre nous sent que ce n'est pas la bonne chose à faire, on le comprendrait toutes. BLACKPINK, c'est comme toute relation : si une personne n'est pas prête, il faut respecter son choix » estime l'interprète de "Gone", qui tient à se montrer à l'écoute : « Et je pense qu'on sera toujours prêts à le faire, parce que BLACKPINK, c'est seulement quatre membres avant tout. Donc on ne pourra jamais ignorer la décision de qui que ce soit, à aucun moment de sa vie. On a confiance dans le fait que chaque décision prise soit la bonne pour chacune ».

Une échéance d'importance attend d'ailleurs le quatuor K-pop dans les mois à venir : le 10ème anniversaire de sa création.

**Nombres croisés**



**HORIZONTALEMENT**

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

**VERTICALEMENT**

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

**Grille muette N° 1191**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**Horizontalement**

1 Frère pauvre à l'extrême.2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères.3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré.4 Métal de transition.- Près de Manzano.5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides.6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne.7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson.8 Comme le buisson ardent.- Vertisol.9 Parleriez trop...- Chemises brunes.10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

**Verticalement**

1 Pris, ils sont muets.2 Fait de la science comparative.3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert.4 A de gros avantages.5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds!6 Séneçons ornementaux au feuillage grisâtre.7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne.8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance.9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus!10 À côté, pas du bon côté.

**Mots croisés grille N° 1191**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**Horizontalement**

1 Presque purificateurs.2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre.3 Accortes.- Unité étrangère.4 Ont de l'intuition (féminine).5 ...va sano?- Aller ensemble.6 Ville togolaise.- H.7 Se plia un peu.- Lucet au son.8 Rivière brésilienne.- Souffris.9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été.10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

**Verticalement**

1 Tierce dans le milieu.2 Font de la concurrence loyale.3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais.4 Produit du chancre.5 Modérera.- L'alpha géorgien.6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple.7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie.8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience.9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles.10 Caresse dans le sens du poil.

MÉTÉO

## Des vents forts souffleront mardi sur plusieurs wilayas

**D**es vents forts, parfois en rafales et réduisant la visibilité par soulèvements de sable, souffleront mardi sur des wilayas du Sud du pays, a indiqué, hier, un Bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de la météorologie. De niveau de vigilance "Orange", le BMS concerne les wilayas de Timimoun, nord d'Adrar, El Menia, In Salah, Ouargla, Tougourt et sud d'El Oued, où la direction des vents sera du sud-ouest, avec une vitesse comprise entre 60 et 70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 80 km/h. La validité du BMS court de mardi 09h00 à 21h00.

CHINE

## Un record historique de déplacements prévu durant la fête du Printemps

**L**a Chine a entamé hier sa plus grande migration annuelle, 15 jours avant la fête du Printemps 2026, également connue sous le nom de Nouvel An chinois. Au total, 9,5 milliards de voyages de passagers sont prévus pendant

le pic des déplacements de cette année, qui se terminera le 13 mars, un record historique. Les routes resteront le mode de transport dominant, représentant environ 80% du trafic. Quelque 540 millions de voyages de passagers devraient être assurés par les chemins de fer du pays, tandis que le secteur de l'aviation civile enregistrera 95 millions de voyages. L'ampleur globale et le pic quotidien du trafic ferroviaire et aérien devraient dépasser les niveaux historiques cette année. En Chine, cette période de forte affluence de 40 jours verra des centaines de mil-

lions de personnes retourner dans leur ville natale pour retrouver leur famille.

## INDONÉSIE Un glissement de terrain provoque 80 morts à Java

**L**e nombre de personnes ayant trouvé la mort dans le glissement de terrain dans la province indonésienne de Java

occidental s'élève désormais à 80, a rapporté, hier, le site d'actualité Tempo citant les autorités indonésiennes. Le précédent bilan faisait état de 70 morts. Six personnes sont toujours portées disparues. Les opérations de recherche et de sauvetage se poursuivent, a précisé la même source.

L'éboulement s'est produit le 24 janvier dans le kabupaten (département) de Bandung occidental. Il a été provoqué par des pluies diluviales, dévastant le village de Pasir Langu.

COMPLEXE HYDRIQUE DE DRAYAIA (BLIDA)

## Lâcher d'un groupe d'oiseaux aquatiques

**L**a Direction de l'environnement de la wilaya de Blida a procédé, hier, au lâcher d'un groupe d'oiseaux aquatiques du complexe hydrique de Drayaia, dans la commune d'Oued Djer (ouest), a indiqué cette direction. La même source a précisé que cette opération a été menée en coordination avec la Conservation des forêts, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des zones humides (2 février), à travers le lâcher d'un groupe d'oiseaux aquatiques, à savoir des oies et des canards colverts. En marge de cette opération visant à préserver l'équilibre écologique de la région, des arbustes ont été également plantés sur les berges de ce bassin hydrique, avec la participation du mouvement associatif, selon la même source.

La célébration de cet événement environ-

nemental a été également marquée par l'organisation d'une sorte pédagogique exploratoire, avec la participation de différents secteurs et établissements publics, d'associations environnementales et des Scouts musulmans algériens (SMA), en plus d'actions de sensibilisation sur l'importance de la préservation des écosystèmes, au profit des clubs environnementaux, des établissements éducatifs et de formation, ainsi que des groupes scouts. Cette manifestation a, aussi, englobé la présentation d'exposés de sensibilisation sur l'importance de la préservation des zones humides et de leur écosystème, ainsi que l'observation, à l'aide de jumelles, du patrimoine naturel dont regorge cette zone humide en matière d'oiseaux, de végétation et de ressources en eau.

EL KHRoub (CONSTANTINE)

## Décès de deux personnes asphyxiées par le monoxyde de carbone

**D**eux personnes d'une même famille sont décédées asphyxiées par le monoxyde de carbone et 3 autres ont été sauvées in extremis, hier matin, dans la commune d'El Khroub (Constantine), a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile. Entrainant la mort sur le coup de 2 personnes, à savoir un homme et une femme, âgés de 60 ans, cet accident est causé par l'inhalation du monoxyde de carbone provenant d'un appareil de chauffage défectueux, a fait savoir un communiqué émanant de la cellule de communication et d'information de la direction de wilaya de protection civile, relevant que les deux corps sans vie ont été retrouvés à l'intérieur de leur domi-

cile, située à la cité des 1600 logements. Trois autres personnes âgées entre 14 et 28 ans, de la même famille, ont été secourues, grâce à l'intervention rapide des équipes de la Protection civile, a ajouté la même source.

Les dépouilles ont été déposées à la morgue de l'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed Boudiaf de la commune d'El Khroub, tandis que les autres personnes sauvees ont été évacuées vers le service des urgences de la même structure de santé pour bénéficier des soins médicaux nécessaires, a-t-on noté. A signaler, qu'une enquête a été diligentée par les services concernés pour déterminer les causes et les circonstances de cet accident.

CHECHAR (KHENCHELA)

## Saisie de 35.000 capsules de psychotropes

**L**es éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune de Chechar, dans la wilaya de Khenchela, ont saisi 35.000 capsules de psychotropes et ont arrêté deux suspects, a indiqué, dimanche, le groupement de wilaya de ce corps de sécurité. Selon la même source, exploitant des informations relatives à une bande criminelle transportant une quantité considérable de psychotropes via le territoire de compétence, les éléments de la brigade ont intensifié le contrôle au niveau des barrages fixes et ont lancé une unité mobile sur les pistes susceptibles d'être empruntées parvenant

à intercepter le véhicule suspect avec à son bord deux personnes. La fouille du véhicule a donné lieu à la saisie de 35.000 capsules de psychotropes minutieusement dissimulées, une somme d'argent et des téléphones mobiles, selon la même source qui a ajouté que les suspects et les articles saisis ont été emmenés au siège de la brigade pour la suite de l'enquête.

Au terme des procédures légales, un dossier pénal a été établi pour "possession, transport et trafic de psychotropes" contre les suspects qui ont été présentés devant le parquet compétent, a-t-on ajouté.

# LA NATION

Mardi 03 Février 2026

## HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:18	13:00	15:49	18:18	19:52

## Météo

Alger	18	Tizi Ouzou	16
Tiaret	20	Béjaïa	15
Constantine	16	Oran	20

## SALON DES ÉNERGIES RENOUVELABLES D'ORAN

## 100 exposants participent à la 15e édition

**L**es activités de la 15<sup>e</sup> édition du Salon des énergies renouvelables, des énergies du futur et du développement durable ont été inaugurées hier au Centre des conventions d'Oran, avec la participation d'environ 100 exposants. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le directeur central de la santé, de la sécurité et de l'environnement du groupe Sonatrach, Abdelkrim Ouaamer, en présence de représentants d'institutions et d'organismes nationaux et étrangers, ainsi que d'experts du secteur de l'énergie.

Le commissaire du salon, Abdelmadjid Mendili, a déclaré à la presse en marge de l'ouverture que cette édition, organisée sous le slogan "Le mix énergétique", met en lumière les progrès réalisés dans les domaines des énergies renouvelables, de l'hydrogène vert et de la décarbonation. Il a ajouté que le salon constitue une plate-forme stratégique d'échange d'expertises entre les acteurs économiques et institutionnels et vise à renforcer les partenariats et à conclure des accords de coopération, notamment entre les entreprises privées et les grands groupes nationaux.

Le salon réunit près de 100 participants représentant plusieurs secteurs, dont l'énergie, l'industrie, l'électricité, les banques et les assurances. De grands groupes énergétiques, tels que Sonatrach et ses filiales, participent à cette édition, aux côtés



d'entreprises internationales ainsi que des séances de débat portant sur les aspects techniques liés à l'amélioration des projets, les questions réglementaires et le cadre juridique, en plus de la présentation d'expériences de terrain par des entreprises et des opérateurs économiques, avec la participation de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz.

À travers cette édition, le salon ambitionne d'offrir une plateforme d'échange entre experts et décideurs afin d'identifier les défis du secteur énergétique, de proposer des solutions pratiques, de soutenir les politiques publiques en matière de transition énergétique en Algérie, ainsi que de sensibiliser les jeunes à l'importance du développement durable, selon les organisateurs.

JIJEL

## 12 blessés suite au dérapage d'un bus

**D**ouze personnes ont été blessées suite au dérapage d'un bus dans la localité de "Chadia", dans la commune de Kaous (Jijel), ont indiqué, hier, les services de la direction de la Protection civile. Selon la même source, les se-

cours de l'unité principale de Jijel sont intervenus lundi matin suite au dérapage d'un bus de transport urbain sur la ligne Chadia-Kaous qui a fait 12 blessés dans un premier bilan. Les blessés ont reçu sur place les premiers secours avant leur

évacuation vers les services hospitaliers proches. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les circonstances de cet accident, a-t-on indiqué.